



CHOISY-le-ROI

Place Gabriel Péri
94600 Choisy-le-Roi
www.choisyleroi.fr
Service Urbanisme
☎ 01.48.92.44.44

à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° DP 094 022 26 00045

Déposé le : 15/03/2026

Demandeur : Monsieur PLENOIS Eric-Daniel

Sur un terrain sis à : 19 bis rue Armand Noblet à
Choisy-le-Roi (94600)

Références cadastrales : 22 Q 191

Nature des travaux : Remplacement de portail

**MONSIEUR PLENOIS ERIC-DANIEL
27 RUE ARMAND NOBLET
94600 CHOISY-LE-ROI**

**CERTIFICAT DE NON-OPPOSITION TACITE
À UNE DÉCLARATION PRÉALABLE
DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Le Maire de la commune de CHOISY-LE-ROI certifie ne pas s'être opposé à la Déclaration Préalable enregistrée sous le n° **DP 094 022 26 00045**, déposée le 15/03/2026 par Monsieur PLENOIS Eric-Daniel. L'avis de dépôt de la demande susvisée a été affiché en Mairie en date du 16/03/2026.

Conformément à l'article R. 424-13 du Code de l'urbanisme, la décision de non-opposition tacite à la déclaration préalable est donc ici réputée acquise depuis le 16/05/2026.

Le présent certificat est délivré en application de l'article R. 424-13 du Code de l'urbanisme, pour servir et faire valoir ce que de droit. Le présent certificat a été transmis au préfet ou à son délégué dans les conditions définies aux articles L. 2131-1 et L. 2131-2 du Code général des collectivités territoriales, en date du **04 JUIN 2026**

À Choisy-le-Roi, le **04 JUIN 2026**

**Pour le Maire de Choisy-le-Roi,
et par délégation,
Ali ID ELOUALI
1^{er} Adjoint au Maire**

